

Maître Florence CHARVOLIN, membre de la SELARL ADK
Avocat au Barreau de LYON, demeurant Immeuble Le Britannia - Bâtiment A
20 boulevard Eugène Deruelle, 69432 LYON cedex 03 - **Tél. : 04 72 56 73 36**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 05 JUIN 2025 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de LYON (69), au Palais de Justice, 67 rue Servient, salle 5,
en UN SEUL LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

UNE MAISON à usage d'habitation sise **à DOMMARTIN (69380)**
135 chemin des Calendrières

Cadastrée section AA, Lieudit « 135 chemin des Calendrières » numéro 27 pour une contenance de 14 a 64 ca, numéro 28 pour une contenance de 05 a 01 ca, Lieudit « 147 chemin des Calendrières » numéro 32 pour une contenance de 08 a 66 ca, numéro 33 pour une contenance de 06 a 70 ca, et numéro 35 pour une contenance de 13 ares 90 centiares. **Soit une contenance totale de 48 ares 91 centiares.**

Comprenant selon procès-verbal de description dressé le 26 février 2024 par Maître Julien ROGUET,
Commissaire de Justice associé à LYON (69) :

- au rez-de-chaussée : un hall d'entrée, un salon, une chambre avec salle d'eau, une suite parentale avec salle d'eau, toilettes et dressing, une cuisine, des toilettes, une buanderie, un cellier, **un garage, une terrasse**,
- au premier étage : un palier, deux chambres donnant sur une terrasse, une salle de bain, des toilettes.

Surface habitable : 230 m². Grand jardin arboré avec piscine et pool-house. Le bien est occupé.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de CAIXA GERAL DE DEPOSITOS - CGD**, société de droit portugais dont le siège est à LISBONNE (Portugal), dont la succursale en France est à PARIS (75009), 2 rue des Italiens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, identifiée au SIREN sous le numéro 306 927 393, représentée par le Directeur Général de la succursale France, responsable de la CGD en France.

Ayant pour Avocat postulant Maître Florence CHARVOLIN, membre de la SELARL ADK, Avocat au Barreau de LYON et pour Avocat plaidant la S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS, intervenant par Maître Muriel MILLIEN, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 600.000 Euros (Six cent mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Consignation préalable obligatoire : 60.000 euros en un chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre.

(On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de LYON).

Fait et rédigé à LYON (69), le 07 avril 2025 par l'Avocat poursuivant soussigné : Maître Florence CHARVOLIN.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

♦ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LYON, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la Référence Greffe 24/00053.

♦ A **Maître Florence CHARVOLIN**, membre de la SELARL ADK, Avocat au Barreau de LYON, demeurant Immeuble Le Britannia - Bâtiment A, 20 boulevard Eugène Deruelle, 69432 LYON cedex 03 - **Tél. : 04 72 56 73 36.**

♦ à la **S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS, intervenant par Maître Muriel MILLIEN**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 31 rue de Moscou, 75008 PARIS, **Tél. : 01 44 69 33 00**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 21 MAI 2025 de 10 Heures à 12 Heures.